

Charenton *magazine*

N° 196 - Déc. 2014 - Janv. 2015



**Bonnes
Fêtes !**

En supplément : Charenton sur Glace



Derniers regards sur 2014

4

10

Plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales



11

L'actualité de vos commerces

12

Le bénévolat associatif à l'honneur

14



Vos rendez-vous de fin d'année

En pages centrales
Tout le programme de "Charenton sur glace"

16



Accessibilité et monde du travail

18

Le "RAM de Charenton" ouvre prochainement ses portes

29

Dès janvier 2015, la police municipale prolonge ses horaires d'intervention

23

Actualité de la Communauté de communes



SOMMAIRE

décembre 2014 - janvier 2015 N° 196

Charenton magazine N° 196 - décembre 2014 - janvier 2015

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **André B. - Fotolia - M.Fuzon - Y.Lastes - G. Ledig - R. Maria - JP. Le Nai - JB. Seckler**

Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

La municipalité a fait le choix de reconduire cette merveilleuse animation de centre-ville appréciée de tous qu'est la patinoire. Grâce au soutien de généreux sponsors que je remercie tout particulièrement, le coût d'installation et d'exploitation en est quelque peu diminué, mais cela demeure un effort très important pour la commune.

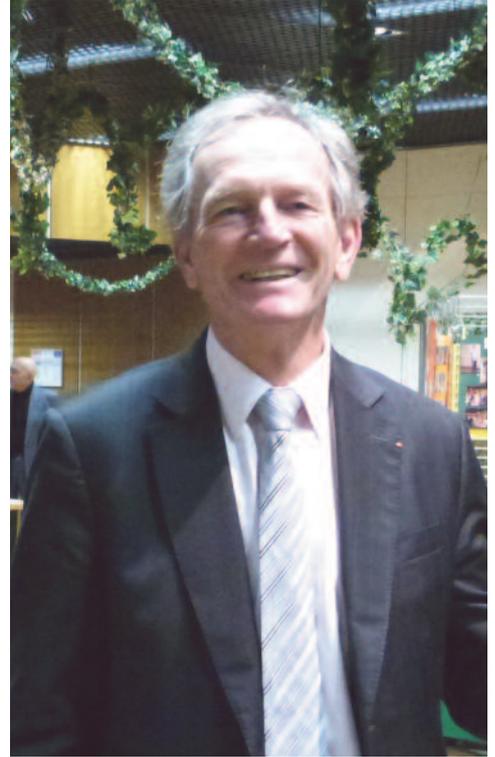
La Municipalité en est bien consciente : en ces temps économiquement difficiles pour les ménages, mais aussi pour les collectivités, nous sommes en effet contraints de procéder à une réduction drastique de nos dépenses. A titre d'exemples, nous avons réduit les frais liés aux illuminations de Noël, même si nombreux sont les Charentonnais à souhaiter en bénéficier dans leur quartier ; de la même façon, nous travaillons sur un contrat de performance énergétique en engageant des actions de maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments et des équipements municipaux que nous gérons ; nous avons dû également arrêter la navette municipale, trop coûteuse au regard de sa faible fréquentation (moins de 2 personnes par trajet). D'autres dépenses devront être réduites.

Toutes les communes sont soumises à ces économies massives. Quand autrefois une ville était mise sous la tutelle du Préfet, c'était rarissime ; cela résultait d'une gestion maladroite ou suspecte. Aujourd'hui, beaucoup de communes ne pourront faire face à leurs engagements auprès des habitants !

Nous n'en sommes pas là à Charenton bien sûr, mais notre budget 2015 devra tenir compte de la nouvelle donne : la baisse des dotations de décentralisation dues par l'Etat et l'augmentation de la péréquation (redistribution de recettes vers des communes dites "pauvres") amputent nos ressources et réduisent nos investissements. C'est la raison pour laquelle nous sommes contraints à faire des choix dans nos dépenses.

Cela n'aura pas d'incidence pour autant sur la nécessaire solidarité que nous devons avoir envers les plus fragiles ou les plus démunis. En cette période de fêtes de fin d'année, c'est à ceux d'entre nous qui ont le plus de difficultés auxquels je pense et la Ville, comme de nombreuses associations, continueront à être à leurs côtés.

Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous ! ■



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jean-Marie Brétilion'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilion**
Conseiller général du Val-de-Marne

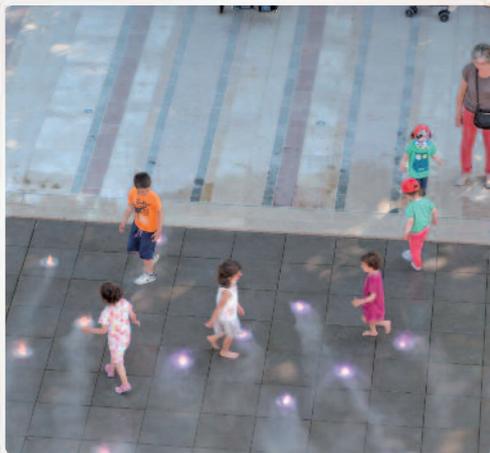
2014 en moments forts !



Charenton sur glace fait encore la joie des petits et des grands



Election d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Le miroir d'eau marque la fin de l'opération "Coeur de Ville"



Pour leur traditionnel banquet, les seniors sont invités à la Tour Eiffel



Jean-Marie Brétillon réélu Maire de Charenton dès le 1^{er} tour des élections



Installation d'un Centre de Supervision Urbaine



Les Minimes de la Saint-Charles sont Champions de France !



Luc Ferry vient inaugurer la nouvelle école des 4 Vents



Evan Fournier, Champion d'Europe, vient à la rencontre des jeunes Charentonnais



La médiathèque de l'architecture et du patrimoine s'installe à Charenton



L'EHPAD Gabrielle d'Estrées accueille ses premières résidentes



Plus besoin de monnaie pour payer son stationnement grâce à la mise en place de Pay by phone

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS Les Charentonnais ont la main verte

Le 4 novembre dernier, le concours des balcons fleuris a réuni les amateurs de plantes, arbustes et autres fleurs grimpantes lors d'une cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville. Balcons, terrasses ou jardins, rien ne leur résiste et ils ne ménagent pas leurs efforts pour proposer de belles réalisations végétales, harmonieuses, souvent créatives et originales.

L'année prochaine verra la 10^e édition du concours des Balcons Fleuris, aussi, il faut déjà penser aux inscriptions qui débiteront en avril prochain.

Retrouvez les photos des participants sur la galerie photo du site Internet de la ville. ■

DONNER AU LIEU DE JETER

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine

Charenton, ville fleurie : les Charentonnais sont sensibles aux efforts engagés par leur ville en matière de fleurissement. Toute l'année, dans chaque quartier, sont disposées jardinières et suspensions colorées, tandis que les parcs et massifs sont entretenus et mis en valeur.

En novembre dernier, dans le cadre du renouvellement saisonnier, l'opération " Donner au lieu de jeter " a proposé aux habitants qui le souhaitaient de récupérer géraniums, bégonias et autres vivaces qui ont ainsi trouvé une deuxième vie ! ■



Félicitations aux heureux lauréats !

Catégorie : balcons et terrasses

1^{er} prix : Christelle PEYRAT,
rue du Petit Château

2^e prix : M. et Mme VAISSIER,
avenue Victor Hugo

3^e prix : Raymond CARTRON,
rue des Bordeaux

Prix spécial du Jury

Hors concours : Lyonel BOUCHE,
rue Camille Mouquet

Catégorie : Jardins privés

1^{er} prix : Nadine GUEGAN,
avenue Victor Hugo

2^e prix : Slavica NEMAUSAT,
rue du Parc

3^e prix : Didier RICHARD,
rue de Paris

Catégorie : Immeubles collectifs

1^{er} prix :

Immeuble 6/8, rue du
Nouveau Bercy

2^e prix :

Immeuble 4, rue du Parc

3^e prix :

Immeuble 16, rue La Cerisaie



TROPHÉES DU SPORT Des champions charentonnais au top !



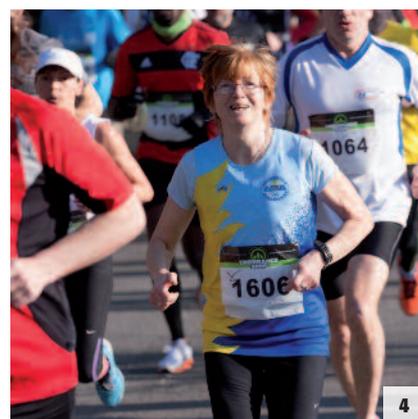
C'est dans une ambiance familiale et chaleureuse que se sont déroulés les 21^e trophées du sport le 21 novembre au sein des gymnases Tony Parker. Au son d'une musique endiablée, les démonstrations effectuées par les différents clubs se sont succédées sur un rythme effréné pour la plus grande joie des petits et des grands. Elles ont été ponctuées par les mises à l'honneur des sportifs s'étant particulièrement illustrés cette année et la remise des trophées les plus attendus : le trophée du mérite et le Trophée des trophées.



Le trophée du mérite (nouvelle dénomination) qui vise à distinguer un sportif, entraîneur ou dirigeant pour son dévouement et son implication dans son sport a été remis à deux dirigeants bénévoles de la Saint Charles Basket, **Frédérique Loreau**⁽¹⁾, secrétaire générale du club et **Christophe Contet**⁽¹⁾, vice-président et secrétaire général adjoint, ainsi qu'à l'entraîneur légendaire du CNM water-polo **Toma Tomov**⁽²⁾.



Le trophée des trophées "Challenge Maurice Petranca" a distingué pour sa part deux grandes performances de niveau national qu'il convenait de célébrer à leur juste valeur, **l'équipe minimes masculine de la Saint Charles**⁽³⁾, championne de France des 14-15 ans, et **Geneviève Jourdin**⁽⁴⁾ de l'Azur Olympique, championne de France du marathon en vétéran 3. Une bien belle façon de clore cette superbe soirée de fête pour le sport charentonnais ! ■



APPRENDRE AUTREMENT

Un jeu de piste pour découvrir sa ville



En octobre dernier, les élèves de la classe de 6^e F de la Cerisaie ont eu une journée de classe peu banale : une journée sans mettre les pieds dans leur collège !

Pour autant, de nombreux objectifs pédagogiques les attendaient, car leurs enseignants avaient préparé pour eux un grand parcours de découverte des quartiers charentonnais.

A la façon d'un jeu de piste, le groupe a appris d'abord à s'orienter sur un plan, puis à résoudre des devinettes pour trouver les différents sites remarquables de la ville. Il leur a fallu de l'astuce, mais aussi de la patience pour analyser et décrypter les reproductions de documents anciens avec, à chaque fois, un trésor du patrimoine historique local à découvrir.

La pause déjeuner a eu lieu dans le bois de Vincennes, où les apprentissages ont continué avec l'observation de la faune et la flore.

En prévision d'un futur herbier, ils ont prélevé méthodiquement feuilles et fleurs : l'occasion pour eux d'être sensibilisés à la protection de certaines espèces.

Enfin, au terme de ces différentes explorations, les élèves ont été reçus à l'Hôtel de Ville, où le Maire, Jean-Marie Brétilon et Marie-Hélène Magne,



Maire adjoint à l'éducation et à l'enseignement secondaire, leur ont fait visiter les lieux, détaillant des anecdotes historiques et partageant quelques discussions avec les jeunes sur le rôle des élus et l'organisation d'une commune. ■



Remise des Baccalauréats au lycée Notre-Dame des Missions Saint-Pierre



Remise des Baccalauréats au lycée polyvalent Robert Schuman

DIPLÔME

Cérémonie de remise de diplômes

Après le temps des examens, puis des résultats, vient aussi celui des remises officielles. Le mois dernier, les anciens élèves des lycées Robert Schuman et Notre-Dame des Missions Saint-Pierre sont revenus dans leurs établissements pour se voir remettre leur diplôme du Baccalauréat des mains de leurs enseignants. Conscients de l'importance de ce moment, certains étaient fiers, d'autres émus. Beaucoup étaient venus en famille pour ce moment fort et symbolique de leur vie.

Au collège La Cerisaie, ce sont les lauréats du brevet des collèges qui ont été mis à l'honneur le 13 novembre dernier. Félicitations à ces jeunes diplômés ! ■



CMJ

Découverte de l'Assemblée Nationale

Le 8 novembre dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont visité le Palais Bourbon, répondant à l'invitation du Député de notre circonscription.

En présence de Clotilde Certin, Conseillère municipale déléguée en charge de la jeunesse, le groupe a découvert l'histoire, le rôle et le fonctionnement de cette institution parlementaire en parcourant les salons, la bibliothèque ou encore la Salle des Pas Perdus. Les jeunes élus ont pu apprécier également les décors réalisés par de grands artistes français.

Devant ce jeune public attentif, Michel Herbillon a apporté des explications techniques, partageant volontiers son expérience et des anecdotes dans la célèbre salle des Séances, aussi appelée l'Hémicycle. ■



SACRÉS CHANTEURS

Concert de la chorale de l'école Notre Dame des Missions

La chorale de l'école Notre Dame des Missions, avec la participation des solistes de la maîtrise de Notre Dame de Paris, propose un concert le dimanche 14 décembre prochain à 16h en l'église Saint Pierre. Elle présentera, sous la direction de Liliana Novak, un ensemble de chants classiques de Noël. ■

SCOLARITÉ

Inscriptions des nouveaux élèves

Les inscriptions des nouveaux élèves se dérouleront du mercredi 7 janvier au vendredi 27 février prochains, soit :

- directement auprès du service Enfance (au 16, rue de Sully)
- en se connectant à l'Espace famille du site Internet www.charenton.fr

Lors de l'inscription, il conviendra de se munir de plusieurs documents

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois

- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de séparation des parents : jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant

- Dernier avis d'imposition pour les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du soir et aux accueils de loisirs.

Les admissions dans les écoles maternelles se font après examen des demandes et en fonction de l'âge des enfants. ■



DÉMARCHE

Inscriptions sur les listes électorales

Quelle est la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 inclus pour procéder à votre inscription.

Dans quel cas dois-je faire cette démarche ?

On pense souvent à s'inscrire auprès des Affaires Civiles quand on vient tout juste d'emménager dans une nouvelle commune. Or, il faut aussi se manifester en cas de modifications qui auraient pu intervenir dans votre situation personnelle, comme un mariage, un divorce ou un changement d'adresse intramuros.

Comment faire ? Puis-je m'inscrire sur Internet pour gagner du temps ?

Il existe trois moyens pour procéder à cette inscription.

- D'abord, sur place, en venant directement au Centre administratif situé au 16, rue de Sully. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h15. Le samedi, l'entrée se fait au niveau du 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.
- Les Charentonnais peuvent aussi faire le choix d'une inscription par correspondance, après



avoir rempli et renvoyé un formulaire qu'ils auront au préalable téléchargé sur le site Internet www.charenton.fr sur la rubrique "Affaires civiles". Attention, pour qu'une inscription par correspondance puisse être prise en compte à temps, il faudra qu'elle parvienne à la Mairie au plus tard le 31 décembre. Il vous est donc conseillé d'envoyer votre demande avant le 15. Pour les jeunes charentonnais qui viennent d'atteindre leur majorité, leur inscription est automatique.

- Enfin, il est possible de s'inscrire en ligne, pour simplifier vos démarches. Ainsi, depuis votre domicile, 7 jours sur 7, vous pouvez vous

connecter au site Internet de la ville et, depuis la rubrique "Affaires civiles", créer votre compte en fournissant les documents numérisés (il convient à cet effet de prévoir le scan de vos pièces d'identité, justificatif de domicile et formulaire rempli).

Les services municipaux seront immédiatement avisés de votre demande et, en retour, vous enverront un message de prise en compte de votre requête.

Pour tout renseignement, le numéro du service est le suivant : 01.46.76.46.50. ■

DÉMOGRAPHIE LOCALE

A la fois utile et très simple, c'est le recensement

L'INSEE organise du 15 janvier au 21 février prochains une campagne de recensement de la population communale. Les informations récoltées lors de ce recensement sont très utiles, car de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, c'est-à-dire que plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Des agents recenseurs titulaires vont se présenter à votre domicile. Afin de balayer tout doute sur

leur identité, ils seront munis de documents officiels justifiant de leur mission. Ils vous proposeront de répondre à cette enquête soit en ligne, soit sur papier.

C'est la grande nouveauté de cette année puisqu'il est désormais possible de composer le www.le-recensement-et-moi.fr pour renseigner ce questionnaire. Pour ceux qui préféreraient la version papier, cela reste possible, bien entendu et ils peuvent remettre à l'agent recenseur le questionnaire dûment rempli. Si ces réponses restent confidentielles, elles sont néanmoins essentielles et il est du devoir de chacun de participer à ce recensement. ■



CLUB RÉCRÉATIF

Quand les parents font les courses, les enfants s'amuse

Tous les parents le savent, remplir le caddie avec les enfants n'est pas chose aisée. Il y a quelques mois, deux jeunes femmes sont parties de ce constat pour dessiner peu à peu leur projet. Inspirées et créatives, Jeanne Chugunova et Loubna Amallah ont alors imaginé les contours de ce qui allait devenir " Smart'mom ", un lieu où les parents pourraient laisser leurs enfants le temps de faire les courses, du sport ou de passer un peu de temps à deux, tandis que les petits pourraient s'amuser et jouer. C'est au 2e étage du centre commercial Bercy 2 qu'elles se sont

installées dans des espaces colorés et toniques. Pour une heure (ou deux maximum), les enfants de 4 à 10 ans peuvent venir passer un agréable moment et, au choix, participer à des ateliers créatifs, lire, jouer, s'aventurer dans la structure tubulaire ou encore assister à des petits spectacles... Jeanne et Loubna fourmillent d'idées et adorent accueillir les enfants, en invitant des animateurs scientifiques ou encore des maquilleurs. Elles organisent aussi des anniversaires, avec un thème au choix. On l'aura compris, chez Smart'mom, il se passe toujours quelque chose !



Smart'mom - Centre commercial Bercy 2
place de l'Europe - Tél. 07.81.76.43.19.
www.smartmom.fr

Ouvert le mercredi de 12h à 20h, le samedi et les vacances scolaires de 10h à 20h.
(1 heure : 6,60 € - forfait 10h : 60 € - forfait 20h : 110 €) ■

ANIMATION

Les galeries aux couleurs de Noël !

Les centres commerciaux de la ville préparent de belles surprises et des animations pour donner un air de fête à cette fin d'année. A Bercy 2, place de l'Europe, des artistes vont égrainer la magie de Noël dans les allées... Acrobates, jongleurs, caricaturistes et maquilleurs viendront à la rencontre du public pour faire briller les yeux des petits et amuser les plus grands. On attend aussi un convive très spécial venu du Pôle Nord...

Du côté de la Coupole, place des Marseillais, on

prévoit aussi des journées festives. Répondant à l'invitation de l'association des commerçants de la Coupole, le Père Noël sera présent pour se faire prendre en photo avec les enfants les samedi 20, lundi 22 et mardi 23 décembre de 16h30 à 18h30.

Centre commercial Bercy 2 - place de l'Europe (ouvert les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre)
Galerie commerciale de la Coupole - place des Marseillais ■



SOLIDARITÉ

L'opération pièces jaunes revient

Du 1^{er} janvier au 8 février, la boulangerie au grand cœur de la rue du Général Leclerc invite les habitants du quartier à se mobiliser contre la mucoviscidose en participant à son opération " pièces jaunes ". Avec sa générosité habituelle, Fatima Duarte organise cette collecte en proposant sur son comptoir une tirelire afin que chacun puisse y glisser une petite pièce.

L'an passé, 170 kg de pièces avaient été récoltés puis reversés à l'association " Tous ensemble contre la leucémie "... Un record à battre !

Boulangerie Duarte 4, rue du Général Leclerc ■



NOUVEAU COMMERCE

Une entrée de ville bien fleurie

Ces derniers mois, le paysage urbain s'est considérablement modifié au croisement de l'avenue de Gravelle et de la rue de Paris. Tout près de la porte de Charenton, un nouvel ensemble immobilier s'est édifié sur 6 étages. Il a la particularité d'avoir deux adresses, l'une parisienne, l'autre charentonnaise. Au rez-de chaussée, un emplacement commercial de 80m² accueille depuis quelques semaines l'enseigne " Monceau fleurs ".

Derrière son comptoir, le gérant, Jean-Marc Astruc, explique : " Avec la responsable de la boutique, Dominique Mertz, mais aussi toute l'équipe, nous avons créé un lieu chaleureux, avec des présentoirs en bois, beaucoup de lumière. Nous allons offrir une large gamme de plantes et de fleurs, mais aussi du conseil, des compétences. "

Monceau Fleurs - Tél. 01.48.93.58.56 et 06.65.72.47.83

Facebook : Monceau fleurs Charenton ■

En bref..

AFC

Dénichez les bonnes affaires

L'association des Familles de Charenton organise le samedi 13 décembre prochain une grande braderie de vêtements et accessoires. Toute la journée, il sera possible de trouver, à des prix raisonnables, vestes, pulls et pantalons à ajouter à votre dressing ! Sur place, les bénévoles de l'association tiendront une buvette et une petite restauration.

Espace Toffoli - 73, rue de Paris
ouvert de 9h à 18h

CHANT CHORAL

Le chœur Intermezzo recrute des chanteurs

Créé en novembre 2008, le chœur Intermezzo se réunit chaque lundi soir pour travailler un répertoire d'œuvres classiques, sous la direction de Christian Ramamonjisoa. Chaque année, un thème est retenu et donne lieu à un concert au mois de juin à la Chapelle de Conflans. Ainsi, " Romantisme et chants sacrés " teinteront la saison 2014/2015. Le chœur recrute des chanteurs de tous pupitres, les débutants sont acceptés.

Tél. 06.68.30.01.92

www.intermezzo.charenton.free.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Agenda des Assemblées Générales

Agenda des Assemblées Générales

Les sections Allemagne, Israël, Italie et Grande-Bretagne vont bientôt se réunir en Assemblée Générale, afin de présenter le bilan de l'année écoulée et de développer les actions à venir.

- Section Allemagne : vendredi 6 février à 19h. Maison des associations
- Section Israël : mercredi 21 janvier à 19h. Espace Toffoli
- Section Italie : jeudi 5 février à 19h. Espace Toffoli
- Section Grande-Bretagne : vendredi 23 janvier à 19h30 au restaurant "Cirillo" au 4, rue de Paris

ALORS ON DANSE

Danse, passion et sport

L'association danse, passion et sport propose une après-midi dansante le dimanche 25 janvier prochain à l'espace Toffoli, de 12h30 à 18h. La manifestation commencera par un repas, puis les danses de salon suivront dans la bonne humeur.

Réservations au 01.48.93.54.57 et par courriel : adps94@dartybox.com ■

MONDE ASSOCIATIF

Une soirée pour mettre à l'honneur les bénévoles

La qualité de nos associations tient beaucoup à l'engagement des bénévoles.

Ces citoyens qui donnent de leur temps, qui s'engagent et se montrent disponibles, ont été mis à l'honneur lors d'une soirée réunissant le monde associatif.



Consciente de l'apport et de l'aide que cela représente au sein des associations, la Ville a organisé le 25 novembre dernier à l'espace Toffoli une grande soirée sur le thème du bénévolat. Un conférencier a d'abord brossé un large tour d'horizon sur le sujet, rappelant l'importance de la formation, de l'intégration et de la fidélisation des bénévoles. L'assemblée a pu ensuite intervenir et débattre avec des questions pratiques.

Ensuite, en reconnaissance de leur implication et de leur forte motivation au sein d'associations, deux personnalités ont été distinguées des Palmes du Bénévolat : **Brigitte Cordier et Paul Cheyrouze**. La première est engagée depuis de nombreuses années en qualité de Présidente du Comité de jumelage de façon dynamique.

D'abord Secrétaire, puis Présidente de

l'association, Brigitte Cordier a su s'impliquer avec conviction et a permis la mise en œuvre de nombreux projets. Parallèlement, elle participe aussi aux actions menées par le Lions Club de Charenton. C'est donc en reconnaissance de l'ensemble de ses activités bénévoles qu'elle a reçu les Palmes de Bronze du Bénévolat.

Le second a été distingué des Palmes d'Argent du Bénévolat : le parcours de Paul Cheyrouze est en effet intimement lié au monde associatif. Depuis plus de 50 ans, il n'a cessé de se mobiliser et d'agir dans les domaines du sport puis du social avec, notamment, l'épicerie solidaire Au petit plus.

Ces deux récompenses honorifiques ont été remises aux récipiendaires par un représentant de la Fondation du Bénévolat, en présence du Maire, Jean-Marie Brétilon. ■

VOLLEY-BALL

Le CNM Charenton ou la passion du volley à tous les niveaux

Le CNM Charenton Volley-Ball fait partie des clubs franciliens les plus importants. Son équipe première masculine évolue cette saison au plus haut niveau amateur, la Division Elite Masculine (ou N 1), après avoir terminé 1ère de la Poule D de N 2 en 2013-2014. Elle se situe actuellement en milieu de tableau, l'objectif étant de pérenniser à terme sa place dans cette division. L'équipe seconde évolue pour sa part en N 3 et les féminines en Régionale 3. Le club encourage la pratique du volley à tous

les niveaux et a organisé en ce début de saison deux tournois de facture et de nature différentes dans les gymnases Nelson Paillou et Tony Parker. Le premier à la mi-septembre a rassemblé des équipes françaises de Ligue B et de N 1, ainsi que le club d'Odense, champion du Danemark, dans un cadre de compétition officielle. Le second, organisé le 11 novembre 2014, a surtout été le prétexte à une grande fête du volley avec 36 équipes de 4x4 mixtes constituées pour l'occasion dans une ambiance très détendue !

Prochains rendez-vous en N1 à Nelson Paillou : le 13 décembre à 20h contre le VCM Halluin et le 24 janvier à 20h contre AL Caudry. Venez nombreux ! ■



BOULISME

Charenton-Saint Maurice n'a pas perdu la boule !

Un grand concours de Boules parisiennes s'est tenu les 25 et 26 octobre dernier au Boulodrome de Charenton et dans le Bois de Vincennes sous l'égide de l'Amicale Bouliste.

32 quadrettes de la région parisienne s'y sont vaillamment affrontées et la coupe a été remportée par l'équipe de Charenton-Saint Maurice, composée de Jacky Cabanis, Pierre Gailhac, Jean Palat et Etienne Roulet, qui a battu en finale Bois-Colombes sur le score de 21 à 10 ; de quoi fêter dignement le 135^e anniversaire du club le 17 janvier 2015 !

Rappelons que la Boule parisienne ou Boule des berges est l'un des plus anciens sports boules codifié en 1865. Elle est excellente pour l'entretien physique et développe adresse, attention et réflexion ! ■

ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS ET QI CONG

Cultivez l'excellence de votre corps avec le club du Lotus

Le mode de vie actuel, avec son lot de stress, est facteur de désharmonie du corps. Vous cherchez à retrouver la maîtrise de vos énergies ? L'Association du Lotus Viet Vo Dao dispense depuis plus de 7 ans des cours de formes traditionnelles de Qi Cong.

Les pratiquants souhaitant être initiés au Qi Cong thérapeutique seront heureux de pratiquer l'automassage chinois. Les méthodes de respiration abdominale sont également abordées, pour aider à tonifier l'énergie interne ou pour aider à trouver la sérénité. Les élèves ayant plus de deux ans de pratique peuvent travailler le style Wudang, forme traditionnelle taoïste, dans laquelle les mouvements sont plus dynamiques et plus puissants.

Durant l'année, les stagiaires peuvent s'exercer lors de week-ends (comme celui de Blois fin septembre) à différentes formes de Qi Cong et au Tai chi vietnamien du Phénix dans une ambiance conviviale et studieuse. En juillet 2014, plusieurs membres du club se sont rendus au centre du

Vietnam où ils ont eu la chance de perfectionner leur pratique des arts martiaux et du Qi Cong avec deux maîtres exceptionnels : à Hué avec le Maître-bonze Phan Hung Huy et à Hoi An avec Maître Tran Xuan Man, expert en Tai chi du Phénix.

N'hésitez pas à venir découvrir ces techniques pour retrouver harmonie du corps et sérénité.

Lieux et horaires des cours :

Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 au sous-sol de l'école A. Briand. Dimanche de 10 h à 12 h au gymnase J. Mermoz.

Renseignements : Sebastian Podstawski

Tel : 06.80.06.41.97.

Site Internet : www.lotusvietvodoao.fr ■



Sophrologie

Monique Sester vous propose d'apprendre et de vous entraîner à des techniques de relaxation-sophrologie tous les lundis à l'Espace Claude Bessy de 19h à 20h ("la Coupole", métro Liberté)

Renseignements : 01.49.77.64.84 ou 06.30.25.26.03. ■



CHARENTON SUR GLACE

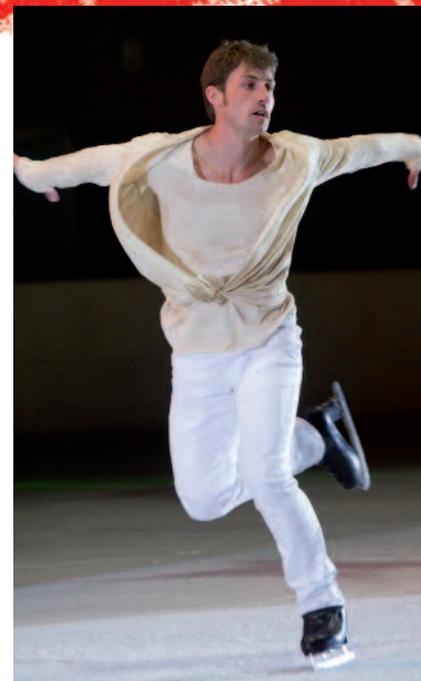
Comme un air de sports d'hiver...



Chaque année, c'est un peu de la magie de Noël qui saupoudre la ville de Charenton, avec l'arrivée de la patinoire en plein air. Bientôt, sur la place Aristide Briand, vont se presser petits et grands pour chausser les patins orange et s'élaner joyeusement sur la glace.

Du vendredi 12 décembre au dimanche 4 janvier, l'attraction hivernale très attendue va offrir en continu de belles journées. Bien souvent, on trouve plusieurs familles de glisseurs : il y a ceux qui ont la glisse sportive s'inspirant des figures des grands champions, ceux qui déambulent main dans la main avec leurs amis au gré de la musique et enfin ceux qui mettent plus difficilement en péril leur équilibre sur les lames de métal. Enfin, il existe une autre catégorie de patineurs : celle qui déguste un bon chocolat chaud dans le chalet restauration, bien emmitouffée dans une grosse doudoune !

Charenton sur Glace, c'est un événement qui nous rassemble tous pour des moments de joie, de glisse et parfois de bonnes pirouettes ! La patinoire réserve bien des surprises, car les Charentonnais vont se voir offrir deux superbes spectacles gratuits. Samedi 20 décembre, la troupe "Féerie sur glace" revient dès 20h30 pour un grand spectacle mêlant figures et prouesses techniques qui transportera le public dans



un univers celtique. Puis vendredi 26 décembre, Brian Joubert, grand champion que l'on ne présente plus, et Yannick Bonheur, patineur charentonnais, viendront faire un grand show énergique qui fera la joie des spectateurs dès 20h30... un gala qui promet d'être époustouflant et qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte ! Pour en savoir plus, reportez-vous au programme central de Charenton sur Glace et au site Internet www.charenton.fr ■

ILLUMINATIONS

Que la lumière soit !

Pendant toute la période des fêtes, Charenton va revêtir ses perles de lumière, ornant rues et candélabres de nombreuses décorations. Dès la tombée du jour, la ville prendra ainsi des couleurs féériques, avec de douces nuances bleutées qui teinteront la nuit.

Ces lumières seront disposées dans les artères principales de la commune et sur la place Aristide Briand, en centre-ville. Des sapins seront en outre installés sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant le square Jules Noël et allée des Tilleuls.

Soucieuse de préserver l'environnement, la ville a choisi d'employer des led, c'est-à-dire des ampoules à basse consommation. Elle s'emploie d'ailleurs à respecter la réglementation en matière d'éclairage nocturne en éteignant ses lumières de 1h à 5h du matin. Cette année, en raison d'un contexte financier difficile, elle a fait le choix d'installer moins de décorations, tout en maintenant l'aspect festif de ses rues. ■





CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Tous ensemble pour aider l'Institut Curie !

Comme toujours, Charenton reste fidèle à l'Institut Curie et se mobilise pour récolter des fonds pour aider la recherche en organisant des opérations caritatives. A ses côtés, les bénévoles œuvrent avec un engagement sans faille pour la mise en place de ces actions en mobilisant un grand nombre de personnes.

En cette fin d'année, les Charentonnais auront plusieurs occasions de manifester leur soutien, avec d'abord un rendez-vous ludique et convivial. **Le grand loto solidaire aura lieu le mercredi 10 décembre**, à partir de 14h30 à l'espace Toffoli. Petits et grands pourront se retrouver autour des tables pour remplir les précieuses grilles de numéros, avec de nombreux lots à gagner, dont une balade sur la Seine pour 2 personnes ! Sur place, les participants trouveront un stand de



gâteaux et de boissons ainsi que des objets d'artisanat créés par des bénévoles (10 € les 3 cartons et 3 € le carton supplémentaire).

La culture vient au renfort de la solidarité ! **Le vendredi 12 décembre**, à 15h30, se tiendra une **conférence** au centre Alexandre Portier et c'est **Patrick Hemmler, diplômé de l'école du Louvre**, qui viendra présenter les **célèbres passages couverts parisiens** (participation 4 €).

Enfin, vendredi 12 et samedi 13 décembre auront lieu les **déjeuners gourmets et solidaires**, dans le chalet "restauration" de la patinoire. Bien à l'abri du froid, réunis pour un moment de partage, chacun pourra déguster des assiettes de foie gras, huîtres normandes ou fromage. Sur place, différentes formules, boissons et autres desserts faits maison. Au cours de ces deux jours, de nom-



breux bénévoles du service Retraités et des associations Amicale du 3^e Age et Association des Familles Charentonnaises seront présents, ravis de se sentir utiles et d'agir pour la bonne cause !

L'ensemble des gains de ces différentes journées sera intégralement reversé à l'Institut Curie, alors n'hésitez pas à participer à l'un ou l'autre de ces rendez-vous ! ■

CHARENTON EN FÊTE

Cérémonie des vœux à la population

Le Maire de Charenton, ainsi que le Conseil municipal, invitent traditionnellement les habitants à la réception des vœux. Cette année, elle se tiendra **le lundi 5 janvier** à l'espace Nelson Paillou et mettra à l'honneur les Charentonnais, de génération en génération.

18h30 : ouverture des portes

19h30 : animation

20h : discours du Maire

Des navettes seront mises à disposition des habitants place de l'Europe et place des Marseillais à partir de 18h15 toutes les 15 minutes.

Espace Nelson Paillou - avenue Jean Jaurès ■

Meilleurs Vœux 2015





HANDICAP, TOUS CONCERNÉS !

CONVENTION FIPHFP

La Ville s'engage en faveur des personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel

Depuis 3 ans, la Ville de Charenton, en partenariat avec Saint-Maurice et la Communauté de communes a décidé d'orienter résolument sa politique en matière de ressources humaines en direction des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, les trois collectivités ont signé une convention avec le FIPHFP.

La loi "Handicap" du 11 février 2005 précise que *"toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté."*

Compte tenu des responsabilités qui leur incombent, les villes jouent un rôle essentiel pour garantir aux personnes concernées l'accès à ces droits fondamentaux.

De nombreuses actions menées sur le territoire

A Charenton, les décisions prises depuis plus de 10 ans (systématisation de la mise en accessibilité des bâtiments rénovés ou construits, accueil des enfants handicapés en milieu scolaire, création d'une commission communale dédiée, accroissement constant du nombre de places de stationnement spécifiques, ...) montrent tout l'intérêt que la collectivité porte à cette question importante.

Le handicap au cœur de la politique RH de la Ville

Cependant, pour prendre pleinement la mesure de ce sujet, en 2012, la Ville a décidé de le traiter de l'intérieur, dans ses propres rangs, en s'impliquant dans une politique de ressources humaines volontariste en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour se donner un cadre et bénéficier d'aides financières, la Ville, en partenariat avec Saint-Maurice et la Communauté de communes, a signé une convention de 3 ans avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

dans la Fonction Publique. Avec le FIPHFP, les trois collectivités ont souhaité mutualiser leurs moyens sur 2 axes majeurs :

- **la sensibilisation** et la formation de tous les acteurs,
- **le maintien dans l'emploi** et le reclassement des personnes handicapées.

Changer les comportements

Libérer la parole, porter un autre regard sur le handicap et finalement acquérir des outils pour travailler ensemble, voilà le pari que cette convention a lancé aux agents des villes de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que de la Communauté de communes.

Durant ces 3 années, actions de sensibilisation des encadrants pour faciliter l'intégration de travailleurs handicapés, information de tous les agents pour les conduire à accepter l'autre avec ses différences, communication démystifiante sur le handicap pour libérer la parole de ceux qui sont touchés et enfin conférence avec des professionnels pour apprendre à détecter et à gérer le handicap psychique et les risques psycho-sociaux ont eu un impact notable dans les habitudes de travail.

Adapter l'emploi et les conditions de travail

Cependant, les mots et les bonnes intentions ne suffisent pas en la matière et c'est pourquoi l'axe relatif au maintien dans l'emploi des agents souffrant de handicap a été particulièrement étudié. Maintenir dans l'emploi, c'est parfois simplement une question "matérielle". Un poste plus ergonomique, des outils mieux adaptés, la prise en charge des trajets... peuvent parfois suffire pour permettre à un agent de rester à son

poste et dans de bonnes conditions ; mais trouver l'aménagement ou le matériel adéquat demande un travail en amont important, l'intervention de spécialistes... et entrer dans un tel processus demande à l'employeur une volonté affirmée et un réel investissement. Ainsi, par exemple, depuis la signature de cette convention, 9 postes de travail ont été adaptés (ou sont en cours) à leurs utilisateurs.

Dans d'autres cas, malheureusement, le maintien dans l'emploi passe par le reclassement, ce que la convention a permis de faciliter grâce au financement de bilans de compétences, de formations et à la sensibilisation opérée auprès des services.

Aujourd'hui, cette convention touche à sa fin. Cependant, de manière à parfaire les actions engagées, les villes de Charenton, Saint Maurice et la Communauté de Communes ont prolongé la convention avec le FIPHFP pour une année supplémentaire. Resteront, à l'issue de ces 4 ans, un nouveau regard, de nouvelles pratiques et des automatismes à la hauteur d'une ville comme Charenton, une ville à vivre tous ensemble. ■



De nouvelles modalités pour se mettre en conformité

L'article 41 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées insistait sur le fait que **les Établissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public devaient être accessibles à tous**, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (moteur, psychique ou sensoriel), pour le 11 février 2015.

Si ce texte est incontestablement un fondement important du principe d'égalité cher à notre pays, il n'en demeure pas moins que, concrètement, sa mise en œuvre sur 10 ans s'est avérée aujourd'hui, à l'aube de l'échéance initialement prévue, bien difficile et que **force est de constater que particuliers comme institutionnels sont nombreux, pour l'heure, à ne pas avoir été en mesure de mettre leurs établissements aux normes attendues.**

C'est la raison pour laquelle, le 26 septembre dernier, **une ordonnance est venue préciser les obligations instituées par la loi de 2005 mais aussi proposer un nouveau calendrier** notamment pour la mise en accessibilité des ERP et des IOP.

Si vous n'êtes pas encore en conformité avec les exigences de la loi "Handicap" de 2005 :

La date butoir originellement retenue dans la loi de 2005 reste inchangée. Pour autant, la nouvelle ordonnance offre la possibilité :

- **d'élaborer un agenda d'accessibilité programmée.** Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour que l'établissement réponde à ces exigences et prévoit le programme et le calendrier (établi pour une durée d'exécution de 3 ans maximum) des travaux ainsi que les financements correspondants. Ce dossier doit être transmis en Préfecture **avant le 27 septembre 2015.**
- **de demander la prorogation de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée** si des difficultés financières, techniques ou

administratives graves empêchent la conception d'un agenda sur les 3 années à venir avant le 27 septembre 2015. La prorogation est prononcée pour une durée maximale de trois ans renouvelable si les circonstances de force majeure ou leurs conséquences l'imposent.

- **d'obtenir une dérogation** aux exigences d'accessibilité si l'ERP ou l'IOP concerné présente, malgré des signes évidents de bonne volonté de son propriétaire, une impossibilité manifeste de répondre aux normes dictées par loi de 2005. A contrario, **l'absence, non justifiée, de dépôt d'un projet d'agenda d'accessibilité programmée dans les délais prévus est sanctionnée** par une pénalité pécuniaire forfaitaire comprise entre 1 500 € et 5 000 €.

Si vous êtes d'ores et déjà en conformité avec les exigences de la loi "Handicap" de 2005

Les propriétaires ou exploitants d'un Établissement Recevant du Public ou d'une Installation Ouverte au Public ayant procédé aux travaux nécessaires pour mettre leur bien en conformité avec la loi de 2005 sont tenus **de transmettre à la Préfecture comme à la Commission Communale d'Accessibilité, avant le 1^{er} mars 2015, une attestation d'achèvement sous peine de se voir sanctionner d'une amende pouvant atteindre 2 500 €.**

Renseignements : www.accessibilite.gouv.fr ■

#accessibleatous



Les ERP et les IOP : quelques éléments de définition.

Établissements Recevant du Public

Sont considérés par l'article R. 123-2 du Code de la Construction et de l'Habitation comme étant un ERP " *tout bâtiment, local et enceinte dans lequel des personnes sont admises, soit librement soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lequel sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non* ". Ces établissements peuvent être de propriété publique ou privée. Il peut donc s'agir d'une école, d'un cabinet médical, d'un commerce ou d'une salle de spectacle, par exemple.



Les Installations Ouvertes au Public

Les IOP n'ont pas de définition réglementaire précise. On peut néanmoins retenir le fait qu'elles sont des équipements non concernés par les règles de sécurité incendie mais qui sont néanmoins concernés par l'accessibilité. À titre d'exemple, il peut s'agir, par exemple, des espaces publics ou privés desservant un ERP, des jardins publics, des abribus, des cabines téléphoniques, ou encore des aménagements divers en plein air incluant des tribunes et gradins. En revanche, les places publiques, les espaces piétonniers sur dalles, les sentiers de randonnée, les plages ne sont pas considérés comme tels. ■

PETITE ENFANCE

Ouverture prochaine du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Au cours du premier trimestre 2015, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) de Charenton va ouvrir ses portes ! C'était un engagement du Maire, Jean-Marie Brétillon, lors de la campagne pour les élections municipales.

En poursuivant ses échanges avec les professionnel(le)s de la petite enfance et les familles charentonnaises, une forte demande d'informations a été formulée quant aux modes de garde "individuels".

A l'issue des nombreuses rencontres individuelles, d'entretiens, de réunions d'informations sur les différents modes de garde mis en place depuis juin 2014, des échanges quotidiens avec les familles ou les professionnel(le)s de la petite enfance que ce soit avec les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du secteur libre ou avec les gardes à domicile, il est apparu nécessaire de créer un RAM à Charenton.

Il s'agit d'un espace d'accueil, de rencontres, d'informations, d'animation et de socialisation à la fois pour les parents, les enfants et les professionnel(le)s de la petite enfance.

Le RAM est **un lieu d'échanges, d'écoute, d'information et d'animation** au service des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance.

Ce n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'assistant(e)s maternel(le)s. Le RAM permettra aux familles d'avoir des informations concrètes en termes de garde du jeune enfant,

offrira des animations aux enfants qui sont gardés par un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) employé(e) à domicile et permettra des échanges pour et entre les professionnel(le)s de la petite enfance.

Afin de réaliser cette structure, la Direction de la Petite Enfance et l'élue en charge de la Petite Enfance ont travaillé de concert avec les services de Protection Maternelle Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-de-Marne.

Il fallait trouver un lieu qui soit géographiquement central dans la commune pour l'implantation du RAM, mais qui soit aussi proche du domicile de la majorité des assistant(e)s maternel(le)s.

Après avoir échangé, notamment avec la PMI, il est apparu évident que le RAM de Charenton soit installé au rez-de-chaussée du centre Alexandre Portier, sis 21 bis rue des Bordeaux, en lieu

et place de la crèche familiale, qui fera l'objet d'une mutualisation avec le multi-accueil Paris (voir l'article "Réaménagement et extension du multi-accueil Paris" dans le *Charenton Magazine* du mois d'octobre 2014).

Le RAM s'adresse à la fois aux familles (parents et enfants) et aux professionnel(s) de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du secteur libre et garde à domicile).

Un lieu d'informations

Les familles pourront trouver au sein du RAM toutes les informations sur les modes de garde, les droits et les obligations des employeurs et des salariés, le modèle de contrat de travail et la liste des assistant(e)s maternel(le)s mise à jour.

Le RAM permettra de faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil de jeunes enfants. Les familles pourront par exemple être mises en relation avec d'autres familles et/ou des employé(e)s à domicile.

Pour rappel, on compte actuellement sur Charenton environ 80 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et tout autant d'employé(e)s à domicile.

Des objectifs pédagogiques

Avec des espaces agréables, sécurisés et épanouissants pour les enfants de moins de 4 ans, le RAM de Charenton devra **avoir pour objectif d'offrir une "passerelle" entre l'accueil individuel et collectif.**

Au sein du RAM, les enfants pourront se retrouver



ensemble pour jouer, participer à des ateliers, découvrir de nouvelles activités, de nouveaux supports.

Des sorties pourront également être organisées.

Un accompagnement pour les professionnel(le)s de la petite enfance

Le RAM apportera un soutien aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et employé(e)s à domicile dans leur pratique professionnelle, leur permettra d'échanger entre elles sur leur métier, les accompagnera dans leur volonté d'améliorer leur qualité d'accueil en leur proposant des formations, des réunions d'informations et des rencontres sur des sujets thématiques.

Ouvert du lundi au vendredi, le RAM de Charenton se veut un lieu d'animations, de rencontres, d'échanges, d'activités mais également un lieu d'informations.

Ainsi, le fonctionnement du RAM prévoit des temps de "jardin d'éveil" en matinée, à savoir

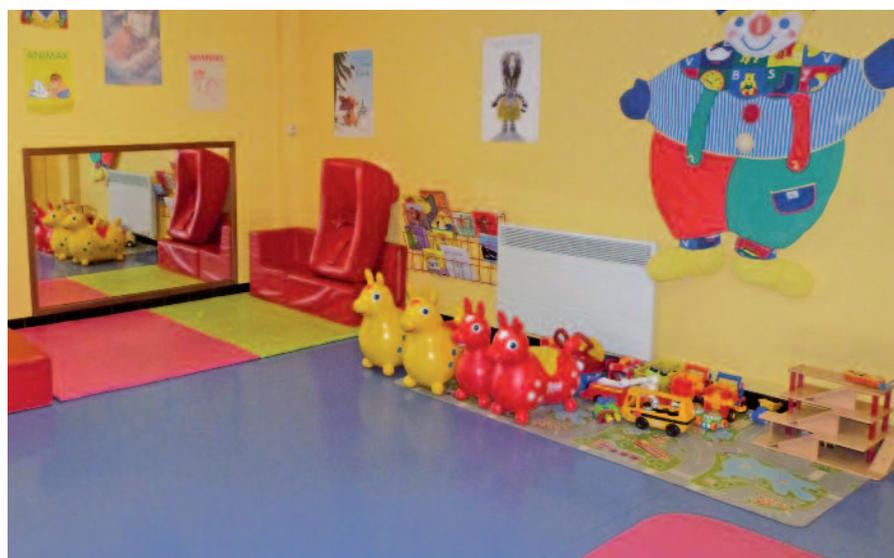
- des temps d'activités adaptés pour les enfants où, à l'initiative des professionnel(les) de la petite enfance,
- des activités psychomotrices, manuelles, sensorielles pourront être organisés à travers la mise en place d'ateliers qui seraient difficilement organisables à domicile.

Les après-midis seront plutôt "réservées" aux entretiens individuels que ce soit avec les familles ou les professionnel(le)s de la petite enfance.

L'animateur en charge du RAM, titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, pourra également proposer des liens avec des partenaires (médiathèques, intervenants extérieurs...).

Dans un environnement coloré et rassurant, le RAM disposera de plusieurs espaces de jeux, d'un coin lecture, d'une structure de motricité, d'un coin change, de sanitaires et d'un local poussettes.

Comme l'explique Caroline Campos-Brétilion, Maire-Adjoint en charge de la petite enfance, *"le RAM de Charenton va se positionner comme une interface dynamique entre parents, assistant(e)s maternel(le)s et employé(e)s à domicile permettant aux uns et aux autres de s'informer et de se rencontrer. L'ouverture de notre RAM va permettre d'institutionnaliser l'accueil individuel"*. ■



Assistant(e) maternel(le) agréé(e) du secteur libre

Une des compétences du CG 94 (confiée à la PMI) est de gérer l'agrément, l'évaluation et le suivi des assistantes maternelles.

L'agrément ne peut être délivré que par le service de PMI, c'est une autorisation.

Une assistante maternelle agréée est une professionnelle de la petite enfance ayant reçu une formation obligatoire. Depuis la loi de 2005, elles sont indépendantes et elles accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants.

Les familles sont les employeurs. Les AM doivent présenter leur agrément aux familles, doivent faire visiter les lieux de vie de l'enfant (lieu de repas, de repos et d'activités), Les AM fixent leurs tarifs, leurs horaires et leurs congés.

Des infirmières puéricultrices assurent le suivi et l'accompagnement ainsi que le contrôle de l'assistante maternelle.

Un contrat de travail doit être écrit et signé par les 2 parties.

Garde à domicile / garde partagée

C'est une personne (pas forcément une professionnelle de la Petite Enfance) qui garde au domicile des parents un ou plusieurs enfant(s).

La garde partagée est possible avec une autre famille pour "partager" les coûts

Les familles sont employeurs, ce sont elles qui décident des tarifs, des horaires et des congés. ■

Prochaine réunion

La prochaine d'information à destination des futurs parents sur les différents modes de garde aura lieu **le lundi 19 janvier** à 14h à l'Hôtel-de-Ville. (Inscriptions avant le 12 janvier) Inscriptions au 01.71.33.51.34. ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr. ■

DÈS JANVIER 2015

Les cheminées à foyer ouverts désormais interdites !

Dans quelques jours, le Père Noël effectuera ses dernières livraisons aux jeunes franciliens en passant par les cheminées. En effet, à compter de janvier 2015, le plan de protection de l'atmosphère entrera en vigueur et interdira l'utilisation des foyers ouverts, y compris pour le chauffage d'appoint et l'agrément.

Cette mesure vise principalement à diminuer les niveaux de concentration de particules fines dans l'air ambiant ; particules dont la concentration dépasse fréquemment en Ile-de-France les valeurs limites réglementaires et qui sont à l'origine de pathologies multiples.

Généralement, nous associons la production de ces particules fines au trafic routier, à l'industrie, à l'agriculture ou encore au trafic aérien. Pourtant, en Île-de-France, le chauffage au bois

contribue à hauteur de 23% aux émissions totales de particules fines, soit autant que l'échappement des véhicules routiers.

Aussi, parce que l'Etat s'est donné pour objectif de respecter des valeurs réglementaires de qualité de l'air à l'horizon 2020 et parce que les foyers ouverts émettent 8 fois plus de particules

qu'un foyer fermé avec un insert performant, pour une même quantité d'énergie consommée, dès le mois de janvier, seules les cheminées à foyer fermé par un insert ou les poêles performants seront encore autorisés.

A savoir

Si vos équipements ont plus de plus de 15 ans ou si votre cheminée est à foyer ouvert et que vous souhaitez poursuivre vos douces soirées autour de l'âtre, il vous faudra procéder à la mise en place d'installations performantes.

Sachez, à ce propos, que la mise en place d'un insert dans un foyer ouvert ou l'achat d'un poêle, d'une cuisinière ou d'une chaudière à bois sont éligibles au Crédit d'Impôt Développement Durable, à hauteur de 15% (voir 34% à certaines conditions) du coût TTC de l'équipement (déduction faite de toute autre aide éventuelle). ■



ENNEIGEMENT

Toujours prêts !

Au moment où ces lignes sont écrites, le soleil nous fait profiter de ses derniers rayons et les températures ne se résignent pas à devenir hivernales. Pourtant, comme chaque année, en prévision d'un épisode neigeux soudain, les services municipaux se préparent. . .

Comme vous l'avez peut être remarqué depuis quelques jours maintenant, les **bacs à sels** jaunes ont pris leurs quartiers d'hiver aux quatre coins du territoire pour mettre à la disposition de tous les habitants l'ingrédient essentiel pour éviter toute chute accidentelle. Un plan répertoriant l'ensemble des emplacements de ces bacs est consultable sur le plan interactif du site Internet de la ville www.charenton.fr.

Parallèlement, les équipes se mettent en rangs de bataille. Ainsi du 1^{er} décembre jusqu'au mois de février, **des astreintes "neige"** sont-elles mises en place afin d'avoir à disposition, à tout instant, une brigade de déneigement prête à intervenir dans les rues de la ville. Enfin, cette année, la Ville s'est dotée d'un équipement



supplémentaire. Ainsi, dorénavant, les équipes ont à leur disposition pour déneiger les rues de la ville **une saleuse, un camion "lame" et une saleuse/déneigeuse** qui a la particularité d'être utilisée en simple camion de travaux le reste de l'année. Voilà un investissement qui assurera en cas d'intempéries neigeuses une plus grande efficacité encore et un meilleur maillage des interventions des brigades anti-neige.

Pour autant, **les habitants** doivent garder en tête que par temps de neige et de verglas, un arrêté municipal de 2003 leur impose de casser la glace, de saler et d'assurer le balayage de la neige après grattage sur toute la longueur du trottoir se trouvant devant leurs habitations, boutiques et autres terrains ayant immédiatement accès à la voie publique. L'inexécution de ces prescriptions, en cas d'accident, engagerait leur responsabilité. ■

ESPACES VERTS

De nouveaux arbres, de nouvelles pratiques

Ces dernières semaines, vous avez certainement assisté à ces campagnes d'élagage ornemental menées par la Ville (rue Jean Jaurès, par exemple) ou le Département (rue de Paris). Cette procédure qui consiste à orienter ou limiter le développement d'un arbre afin de l'adapter à ses contraintes environnementales (route, habitation, ligne électrique, concurrence d'autre végétaux) n'est pas sans conséquences pour l'avenir des arbres. En effet, les travaux de plusieurs chercheurs ont largement démontré que l'élagage drastique est néfaste au bon développement de l'arbre et souvent néfaste au regard du respect de la nature.

Limiter l'élagage pour mieux respecter la physiologie des arbres

C'est pourquoi dorénavant, chaque fois que cela est possible, la Ville abandonne la taille en rideau et mécanique à la faveur d'une taille raisonnée réalisée à la main.

Cette technique permet, tout en amenant la lumière et la sécurité escomptées par les habitants, de préserver les végétaux.

Une autre solution consiste à prendre la problématique en sens inverse : au lieu d'adapter un arbre à son environnement et aux attentes des riverains à coups de tronçonneuse, la Ville arbore ses rues en privilégiant la plantation d'essences à l'allure et au développement les mieux adaptés à leur futur emplacement.

Adapter les essences à leur environnement

Ainsi, depuis la mi-novembre, une reconfiguration de l'alignement des arbres de la rue du Port aux Lions est en cours de réalisation.

Cette voie, étroite à sens unique, était jusqu'alors



bordée de prunus fruticosa globosa gravement endommagés par un champignon et le passage quotidien de camions.

Des campagnes de remplacement successives des sujets les plus dépérissants n'ayant pu venir à bout de cette problématique et ayant totalement mis à mal l'esthétique général de cette rue, il a été décidé de repenser complètement cet alignement. Après l'abattage exécuté en novembre*, ce sont des lilas des Andes (*lagerstroemia rosea*) qui, depuis quelques jours, prennent place. Cette essence qui enjolivera le quartier de ses fleurs rose foncé au printemps et en été a également l'avantage d'avoir un port érigé, de ne pas trop s'étoffer, de bien résister aux maladies et de requérir un entretien aisé.

* A noter : les arbres abattus ont été recyclés par les services de la Ville. Broyés, ils ont trouvé place aux pieds des autres végétaux du territoire pour limiter l'arrosage et le recours au désherbage.

Des lilas des Andes devant les résidences Bobillot-Sellier

Parallèlement, le service des Espaces verts a fait procéder au remplacement de la moitié des arbres qui entrait dans la composition des bacs situés devant les entrées principales des résidences Bobillot-Sellier.

Là encore ce sont des lilas des Andes qui prennent place mais dit "en cépée" ce qui signifie que ces arbres sont constitués de plusieurs troncs. Cette espèce présente les mêmes avantages que celle plantée dans la rue du Port aux Lions avec en sus une allure plus naturelle qui sied parfaitement à cet emplacement. Au printemps, la floraison de ces nouveaux spécimens sera complétée par un fleurissement de fleurs annuelles. ■



Simulation de la rue du Port aux Lions

RECYCLAGE

Donnez une 2^e vie à vos sapins de Noël

Comme les années précédentes, la Ville propose aux habitants de recycler leurs sapins de Noël naturels au lieu de les jeter. Tout au long du mois de janvier, une grande collecte sera réalisée au pied des habitations par les services municipaux.

Une fois récupérés, ils seront broyés et transformés en paillis pour agrémenter les espaces arborés du territoire charentonnais. La mise en place de ce type de paillis ou mulch offre de véritables avantages. Il atténue les chocs thermiques, favorise la germination, ralentit l'évaporation de l'eau et donc les besoins d'arrosage, enrichit le sol, repousse certains insectes et limite le recours au désherbage.

C'est donc un élément naturel dont il serait dommageable de se priver ! ■

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

Les modulaires sont arrivés au stade Charentonneau

Comme vous l'avait annoncé Charenton magazine dans son numéro de septembre dernier, la Ville va procéder à la démolition-reconstruction des vestiaires du stade Charentonneau. Au bout de ce projet qui devrait demander 3 ans environ, les sportifs pourront bénéficier d'équipements de qualité et parfaitement adaptés à leur pratique.

En attendant que ce bâtiment soit construit, le sport continue et la Ville a donc fait procéder, entre la mi-novembre et les premiers jours de

décembre, à l'installation de modulaires totalement conformes aux besoins des usagers du stade et aux exigences relatives à ce type d'équipement. Ainsi, sur deux niveaux, ces installations vont abriter un bureau pour l'administration du club mais surtout des vestiaires pour joueurs, joueuses et arbitres, un local technique, des douches et des sanitaires symétriquement répartis sur les deux niveaux afin de rendre accessible ces locaux aux personnes à mobilité réduite. Le club house, quant à lui, reste ouvert jusqu'au démarrage du chantier. ■



RADARS

La pédagogie au service de la sécurité

Dans la perspective de l'ensemble des actions menées en faveur de la sécurité de tous les usagers de la voirie charentonnaise, la Ville a souhaité développer et rendre plus efficace encore, la mise en place de radars pédagogiques sur certains axes importants de circulation de la commune. Ainsi, depuis quelques semaines 4 nouveaux équipements ont été installés :

- **rue de la République** entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue **Guérin**,
- **Rue de Paris** au carrefour formé avec l'**avenue Anatole France** dans le sens Charenton/Paris,
- **Rue de Paris** entre la rue **Camille Mouquet** et la rue Edmond Nocard dans le sens Paris/Charenton
- **Quai de Bercy** au niveau du n°4 de cette voie.

Les emplacements ont été déterminés en fonction de constats préalables de dépassement de vitesse répétés. Toutefois, ces radars étant mobiles, il est envisageable, en fonction de la mutation des problématiques constatées au fil du temps sur le territoire, de les déplacer.

Outre la prise de conscience des conducteurs de la vitesse parfois excessive à laquelle ils roulent et, par conséquent, le réajustement immédiat de leur vitesse, ces équipements vont permettre à la Ville d'enregistrer des statistiques intéressantes comme, par exemple, la vitesse moyenne et les trajets les plus empruntés par les véhicules sur le territoire. Ces informations ont leur importance pour bien connaître la ville et concevoir les aménagements de demain. ■



RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET GUÉRIN

Priorité à la traversée des piétons

Bien que les feux tricolores sont censés améliorer les conditions des trafics, il s'avère que leur emploi est souvent perçu par les piétons en la seule faveur de la circulation automobile.

Aussi, afin de faciliter la traversée des piétons sur le carrefour formé par **les rues Guérin et de la République** et réaffirmer la primauté du piéton sur les véhicules, le feu tricolore en place a été doté d'un bouton poussoir. De cette manière dès qu'un piéton actionne le système, le feu passe à l'orange durant quelques secondes avant de passer au rouge et de permettre au piéton de traverser en toute sécurité. ■

MÉDIATHÈQUE DE BERCY

Travaux de rénovation

Dans le cadre de la préservation de son patrimoine, la Ville procède, pour un budget de 50 000 euros, à la réfection de la médiathèque de Bercy. C'est la raison pour laquelle cette structure intercommunale est actuellement fermée au public. Durant un mois, les équipes sont à pied d'œuvre pour rénover sols, murs et plafonds de cet établissement culturel et le rendre encore plus agréable et lumineux à ses habitués. La gamme de couleurs choisie laissant la part belle aux parmes et aux roses est identique à celle qui avait été retenue, il y a quelques mois, pour la médiathèque des Quais. Ce rappel chromique instaure ainsi une identité visuelle commune à ces deux établissements. ■

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Souvenir et mise à l'honneur des héros

Cette fois encore, le 11 novembre a été un jour de recueillement intense à Charenton et à Saint-Maurice, particulièrement en cette année de centenaire de la grande guerre, premier conflit mondial qui a touché presque chaque famille française.

La Communauté de communes a choisi de célébrer ce devoir de mémoire, avec le concours des jeunes générations, afin de garder vivant le souvenir des poilus, dont le dernier a disparu il y a quelques années. Depuis lors, cette date est également consacrée à la mise à l'honneur des combattants de toutes les guerres.

A cette occasion, le général Dubourdieu est venu remettre les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à une personnalité



charentonnaise bien connue, **Jacob Benhamou** (photo ci-dessus). Il a rappelé ses hauts faits d'armes de Français Libre, sa participation à la campagne d'Italie en avril 1944, au débarquement de Provence en août (qui lui a valu d'être reçu personnellement cet été par le Chef de l'Etat sur le porte-avion Charles de Gaulle en rade de Toulon), jusqu'à sa blessure dans les Vosges en novembre 1944. Après la guerre, Jacob Benhamou a continué à servir ses concitoyens en tant que président de la section des Français libres, mais aussi comme membre actif du Comité des fêtes de Charenton et conseiller municipal de 1989 à 2001. Une vie bien remplie sous le signe de l'engagement et du dévouement qu'il convenait d'honorer dignement !

Lucien Lachaume (photo ci-contre), porte-drapeau émérite, a, lui aussi, été honoré et a reçu la médaille de la ville de Charenton.



AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

“ Quand les élèves rencontrent les chefs d'entreprises ”

Le programme d'interventions et d'échanges du partenariat entre la Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice, le lycée Robert Schuman et le Club Gravelle Entreprendre est défini pour le 1^{er} semestre 2015 :

- **Le 29 janvier 2015** : 1^{ère} séance au lycée “C'est quoi une entreprise ?” Les élèves pourront confronter leurs représentations, leurs idées reçues à la réalité du monde des entreprises.
- **Du 6 février au 9 avril 2015** : 2^e séance “Racontez moi votre entreprise” les élèves rencontreront les acteurs économiques sur leur lieu de travail pour les interviewer.

Chefs d'entreprises, commerçants, artisans, salariés du secteur privé ou public, venez transmettre votre passion et rejoignez le partenariat, inscrivez-vous pour intervenir lors de la 1^{ère} séance et/ou être interviewé dans le cadre de la 2^e séance auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08 ou par mail à mbouteille@charentonlepont.fr.

A noter

COMMERCES

Le marché de Charenton reste ouvert pour les fêtes !

Cette année, les 24 et 31 décembre tombent un mercredi, jour traditionnel de marché à Charenton. Certains ont donc pu se demander s'ils pourraient faire leurs courses comme d'habitude. Or, non seulement le marché sera bien ouvert, mais l'horaire de fermeture des portes est reporté à 17 heures, afin de permettre à chacun de pouvoir effectuer ses achats de dernière minute pour le réveillon ! Nul besoin de courir ailleurs, vos commerçants de proximité sont là !

Il est à noter qu'une nouvelle fois cette année les halles des marchés du territoire sont richement décorées dans les semaines précédant la fin d'année à l'initiative de l'association des commerçants. De quoi mettre petits et grands dans une ambiance de fêtes !

FORMATIONS

Ateliers de préparation à l'entretien d'embauche

Les prochains ateliers qui permettent aux demandeurs d'emploi de se préparer dans de bonnes conditions aux entretiens d'embauche en se familiarisant avec les techniques de recrutement et notamment à la présentation personnelle en 3 minutes se dérouleront mardi 16 et jeudi 18 décembre 2014 de 14h à 17h, puis mardi 20 et jeudi 22 janvier 2015 de 14h à 17h. **Inscriptions à la Direction de l'Économie et de l'Emploi - 12 rue du Cadran - 01.46.76.50.00.**

ACTUALITÉS

Club Gravelle Entreprendre

La cérémonie des vœux du Club Gravelle Entreprendre aura lieu le jeudi 22 janvier en soirée. A cette occasion, le Club présentera le bilan de l'année 2014 et communiquera les dates des prochaines rencontres.

Renseignements
au 01.46.76.50.08.



à Charenton et à Saint-Maurice

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

DÉCEMBRE 2014
JANVIER 2015

Le réseau des médiathèques



CHARENTON-SAINT MAURICE

Bébé bouquine : samedis 20 décembre et 24 janvier à 11h. Sur réservation. Pour les enfants de 6 mois à 5 ans. Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.09

Café biberon : mercredis 10/12 à 10h30 et 24/12 à 16h30. Pour les enfants de 6 mois à 5 ans. Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice - 01.45.18.81.71

Speaking Coffee : Tous les samedis matin de 10h à 12h, le comité de jumelage Charenton-Trowbridge vous propose des conversations en anglais, autour d'un café ! Accès libre. Médiathèque des Quais - 06.12.16.42.21.

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

15h : Connaissance du Monde

Conférence-voyage. 8€. Réunion et Maurice, le paradis des Mascareignes.

T2R - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00



19h : Pour la planète, une lettre à la Reine

Lecture mise en espace.

Entrée libre sur réservation

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.20

JEUDI 11 DÉCEMBRE

19h30 : Le bon grain

Lecture mise en espace. Entrée libre sur réservation. Sous l'effet du réchauffement climatique, un bout de royaume vient de disparaître sous les eaux. Une décision s'impose : arrêter immédiatement toute production industrielle et agricole polluante...

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

20h : L'illusionniste

Cinéma sur les quais. Entrée libre. Durée 1h20. Vienne, dans les années 1900. Surgit un jour le charismatique illusionniste Eisenheim, qui ne tarda pas à devenir l'homme le plus célèbre de la ville, l'incarnation vivante d'une magie à laquelle personne n'osait plus croire...

Espace Jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.54

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

9h30-17h : Emaux sur cuivre

55€ la journée, matériel inclus (+ adh°). Découverte de l'émail et de ses différentes facettes avec Yvette Dubault. Autres séances les samedis 10 et 24/01.

Ateliers d'art de Charenton - 01.43.68.91.76

18h-20h : Concert des Jeunes Talents

Entrée libre. Par les élèves des Conservatoires Charenton-Saint Maurice. Atelier Jazz, Orchestre 2nd cycle et Bal disco autour de l'album " Risqué " du groupe Chic. Espace Jeunesse de Charenton 7 bis, quai de la République. 01.46.76.68.00

20h30 : Hôtel Paradiso

Théâtre, masques, tout public dès 10 ans. 34€, 23€, 15€, 11€. Ce spectacle étonnant combine avec talent le théâtre de masques, la danse, l'acrobatie et le clown avec une incroyable poésie dans la lignée de Buster Keaton, Charlie Chaplin et Jacques Tati. Accueilli dans plus de 30 pays, ce spectacle s'est vu récompensé par de nombreux prix internationaux.

T2R - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00



©Michel Vogel

Les ateliers d'Anne Mandorla

Maison des Artistes à Charenton

Bien connue des Charentonnais, l'artiste vient d'ouvrir des ateliers de dessin-peinture (dès de 16 ans) à la Maison des Artistes, située au 9 place de la Coupole à Charenton. Elle y propose : chaque mercredi 20h-22h, un atelier dessin-peinture (170€ par trimestre) ; le 7/12 et le 25/01 un atelier dessin d'après modèle vivant (45€ + prestation du modèle) ; le 14/12 et le 18/01 14h30-18h30, un atelier peinture aux pigments et à l'acrylique (50€ matériel compris).

Toutes les infos sur www.mandorla.net

ou au 06.09.31.56.86



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

11h45 : Petit concert du dimanche matin

Programmé par les Conservatoires Charenton-Saint Maurice. 9€, 5€. " Choeur Gymel " sous la direction de Pierre-Louis Godeberge.

Chapelle de Conflans à Charenton - 01.45.18.81.59

MARDI 16 DÉCEMBRE

19h30 : Concert des jeunes artistes

Entrée libre. " Concert de Noël " par les chorales, ensembles et orgues des Conservatoires Charenton-Saint Maurice.

Eglise Saint-André à Saint-Maurice - 01.45.18.81.59

Ateliers scrapbooking pour adultes organisés à Charenton par " Les 2 mains gauches " : Cartes de Noël (16 et 19/12), cartes de vœux (23 et 26/12), origami (6 et 9/01), mini-album (13 et 16/01) ou cartes brodées (20 et 23/01)... Info et inscriptions auprès de Cécile au 06.81.29.07.27
Couleurs à croquer - Place de l'Eglise à Charenton

JEUDI 8 JANVIER

20h30 : Klö Pelgag

Concert musique pop. 19€, 15€, 12€, 8€.

Klö Pelgag impose un style fantasque et imagé plein de panache. Si elle s'inscrit dans la lignée d'Emilie Loizeau ou Camille, la jeune femme a une personnalité trop forte pour ne pas, déjà, exister par elle-même.

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00



CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

8 € la séance. Organisées par l'Atelier Pierre Soulages de Charenton

Vendredi 19/12 à 19h : Marcel Duchamp, défenseur de l'individu. Peintre, plasticien et homme de lettres français naturalisé américain, Marcel Duchamp est considéré par beaucoup comme l'artiste le plus important du 20^e siècle. Conférencier : David Mandrella.

Vendredi 9/01 à 19h : Niki de Saint Phalle. À l'occasion de la rétrospective du Grand Palais, revenons sur la carrière et les productions parfois mal connues de la créatrice des célèbres Nanas... Conférencière : Marion Charneau.
T2R - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.66.06



Et pendant les vacances scolaires...

• Cookis

53, rue de Paris à Charenton - 01.70.25.65.78

Stages de pâtisserie

pour les 7/13 ans.

150€ les 4 séances, ingrédients compris.

Du 22 au 26/12,

10h-12h30 et/ou 14h30-17h

Du 29/12 au 02/01,

10h-12h30 et/ou 14h30-17h

Réservation sur contact@cookis.fr

• L'atelier tout en couleurs

square H. Sellier à Charenton - 06.84.59.63.24

Du 22 au 31/12, 14h - 18h :

Bulles'Art

Ateliers artistiques et créatifs " à la carte " pour enfant. Pause goûter et bonne ambiance incluse. 25€ la séance.

Du 29 au 31/12, 10h - 12h :

Stage vacances

Mini stage créatif sur 3 matinées pour adultes. 75€ le stage.

• Société des Pastellistes de France

4, rue de la Mairie à Charenton

Rens. / inscript°: pastellistes@claranet.fr

Dimanche 21/12, 10h - 17h30 :

Fleurs, nature morte ou modèle vivant

60€, 75€. Avec Christine Dumont et Jacqueline Belleiche. Autre séance le 25/01

Du 30/01 au 1/02, 10h - 17h30 :

Les animaux

240€ les 3 jours. Avec Lionel Asselineau et David Hervelin. En collaboration avec les Ateliers d'Art de Charenton.

• L'Atelier de Charenton

33, rue Gabrielle à Charenton - 06.12.61.39.08

Du 22 au 24/12 et/ou du 29 au 31/12, de

10h à 11h15 : **Stages de peinture de Noël**

L'Atelier de Charenton vous propose des stages de peinture pour s'exprimer et se détendre. Enfants dès 3 ans (85€), adolescents (90€) et adultes (120€), les 3 jours - matériel inclus.

L'Atelier de Charenton : une école nouvelle de peinture

Depuis bientôt 10 ans, Sandrine Sananès organise à Charenton des ateliers de peinture, pas comme les autres... On y peint debout, sur de grandes feuilles, sans thème. Si vous souhaitez venir tenter une séance de peinture libre, l'Atelier de Charenton propose aux enfants dès 4 ans, aux adolescents et aux adultes, des séances de peinture - découverte, de 1h30 (29€ et 35€ matériel compris).

Encadrés par Sandrine vous serez encouragés à explorer vos capacités. Les 6,13 et 20/01 à 16h ; Les 10, 17, et 24/01 à 10h.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08
ou www.latelierdecharenton.com

SAMEDI 10 JANVIER

11h : **Soyez curieux, entrez !**

Entrée libre sur réservation. Embarquez pour une visite guidée du Théâtre des 2 Rives : venez découvrir les plateaux, la machinerie scénique, la régie, les bureaux, les coulisses, les loges, les cintres...

Réservation : 01.46.76.6720



DIMANCHE 11 JANVIER

14h-18h : **Ateliers Grenadine**

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" pour enfants et adultes. 25€, 35€. Sur réservation. Autres séances mercredi 7/01 et les dimanches 18/01, 25/01.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton - 06.84.59.63.24. www.atelierscouleurs.org

JEUDI 15 JANVIER

19h : **62° Salon de Charenton**

Vernissage de l'exposition, entrée libre. Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le salon est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans toute sa diversité.

Invité d'honneur : Ambroise Monod (Récup'art). Visite libre du mardi au samedi de 13h à 18h, jusqu'au 14 février.

Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.14



VENDREDI 16 JANVIER

20h30 : **La cour des miracles**

Théâtre, masques et musique à partir de 9 ans. 8€. D'après Notre-Dame de Paris de Victor Hugo. Dans une ambiance musicale tzigane, des bohémiens nous racontent la véritable histoire d'Esméralda... Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.



Croquis au musée...

La nouvelle activité des Ateliers d'Art de Charenton vous emmènera dans les allées du Musée des Arts et Métiers (sur le thème de la voiture, 17/01), du Musée de la Mode (le 18/01), du Musée d'Orsay (portraits sculptés, le 25/01).

Guidés par Hélène Poisson, laissez-vous aller au plaisir de dessiner. 25€ la séance (+adh°) + entrée au Musée.

Les ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.



SAMEDI 17 JANVIER

10h-17h30 : **Pastel**

55€ (journée), 30€ (1/2 journée) + adhésion.

Sur le thème "modèle vivant" par Véronique Hautdidier.

Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76



20h30 : **Building**

Théâtre, tout public dès 14 ans. 34€, 23€, 15€, 11€. Bienvenue chez Consulting Conseil, une entreprise qui a pour mission de coacher les coachs et de conseiller les conseillers ! Dans ce building de 13 étages, nous suivons heure après heure et étage par étage, la chronologie d'une journée de travail

T2R - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.6700



DIMANCHE 18 JANVIER

11h-12h : **Ateliers du dimanche**

32€, 40€, matériel fourni. Enfants dès 3 ans et adolescents.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.

VENDREDI 23 JANVIER

20h : Tamat

Soirée Cabaret - Conte nomade et masqué. 16€.
Une vieille femme venue d'un autre temps accueille les gens autour de sa natte et offre le thé. Elle se pose le temps qu'il faut et raconte son histoire à l'assemblée

Son destin de nomade la guide vers son petit-fils qu'elle n'a jamais connu, qu'elle retrouvera un jour...

Autres séances le 24/01 à 19h30, le 25/01 à 17h.

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05



SAMEDI 24 JANVIER

10h-17h : Peinture acrylique sur tissu

60€ + adhésion. Création d'un set de table, avec Angela-Maria de Los Rios

Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76

10h-17h : Grande braderie de livres

L'occasion de partager un moment de détente et de convivialité.

Bibliothèque pour tous

146 rue de Paris à Charenton



DIMANCHE 25 JANVIER

16h : Madame K



Théâtre. A voir en famille dès 8 ans. 11€, 9€. Madame K a peur d'une foule de choses : d'avoir froid, de grossir, d'être cambriolée, de perdre son temps, de ne pas trouver l'amour, de M. Vitupère le boucher et de toutes ces choses qui vous tombent sur la tête sans prévenir. Il suffit que l'on ait peur de quelque chose pour que cette chose se produise.

T2R - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

JEUDI 29 JANVIER

20h30 : Nous ne sommes pas seuls au monde

Théâtre, tout public dès 15 ans. 19€, 15€, 12€, 8€. Entre fiction et document, une ode à l'amour, à la liberté et à la différence comme un long murmure au creux de l'oreille. Une pièce qui interroge avec délicatesse et pudeur les questions de construction de l'identité, de transmission et d'exil en dessinant une belle mosaïque de vies. Jusqu'au 31 janvier.

Petit t2r - Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00



VENDREDI 30 JANVIER

20h30 : Marigold

Théâtre de 8 à 13 ans. 8€. Ce récit, adapté d'une nouvelle de Charles Dickens et porté par un acteur seul en scène, est un hymne bouleversant à la vie, à l'amour et à l'éducation... A noter : Une surprise offerte à la fin du spectacle !

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

SAMEDI 31 JANVIER

18h : Concert de l'Orchestre des Conservatoires

Autour de la 7^e symphonie de Beethoven et de la 3^e symphonie de Brahms.

Chapelle de Conflans à Charenton

01.45.18.81.59 ou 01.46.76.68.00

JUSQU'AU 31 JANVIER

La galerie Couleurs à croquer, place de l'Eglise à Charenton, présente les œuvres d'Isabelle de Joantho artiste peintre sculpteur, jonglant avec l'abstrait et le figuratif. La facture d'Isabelle de Joantho est aisément identifiable par la sobriété de sa palette, les débordements fréquents du cadre et le travail en relief que l'on trouve dans ses "robes", "portraits" et "vélos". Tél. 06.60.83.27.57. Plus d'infos sur www.couleursacroquer.com



Opéra

Faust au Théâtre des 2 Rives

L'association "Chorus 14" présentera Faust de Gounod, en version scénique les 10 et 12 février à 20h30 et le 14 à 16h au T2R.

Toutes les infos sur www.chorus14.net

Tarifs de 36 à 16 euros.

Tél. 06.21.84.04.74.

Courriel. brigittemargo@hotmail.com

Théâtre des 2 Rives

"CHARENTON DEMAIN" IL FAUT SAUVER WILLY !

Auteur au pire d'une erreur de communication sur les qualités et défauts des joueurs africains, l'ancien joueur de l'équipe de France de football et entraîneur de Bordeaux, Willy Sagnol, s'est retrouvé au cœur d'une polémique médiatique invraisemblable, alimentée par les habitués thuriféraires associatifs. SOS Racisme et la Licra se sont, comme d'habitude, allègrement engouffrées dans la brèche. Le Parti socialiste n'a pu s'empêcher de se fendre d'un communiqué !

C'est une habitude bien française que de s'indigner pour des propos maladroits et de laisser passer des événements bien plus dramatiques. A-t-on entendu

ces mêmes personnalités ou associations monter au créneau pour dénoncer les massacres des Chrétiens d'Orient ou les cris de "Mort aux juifs" dans les manifestations.

Aurait-on poussé de tels cris d'orfraie si Willy Sagnol avait indiqué que les Allemands sont plus disciplinés, que les Italiens sont plus malins ou que les Brésiliens ont plus de technique que les Norvégiens ? N'est-il pas communément admis que les Ethiopiens et les Kenyans ont des dispositions particulières pour les courses de fond, mais qu'ils sont moins au fait pour le ski ou le cycisme ? On pourrait développer les exemples à l'envi.

Quel mauvais procès fait à ce pauvre Willy Sagnol pour lequel certains politiques ont même demandé des sanctions, alors qu'il y a dans notre pays des problèmes beaucoup plus graves. C'est une triste tendance de notre société, aggravée par les réseaux sociaux, que de se saisir de la moindre faille pour monter en épingle un fait ou un propos en le déformant, en le sortant de son contexte et en l'amplifiant à souhait. C'est un moyen facile pour un certain nombre de personnes à l'affût et en mal de reconnaissance d'exister.

Ce sont finalement les joueurs africains de Bordeaux qui, après un but marqué, ont entouré leur entraîneur, apportant ainsi le plus beau des démentis à tous ces pseudo-moralistes. Ils ont sauvé Willy d'une vindicte quasi-inquisitoriale et ont aussitôt dégonflé cet incroyable déchainement médiatique.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" LE LOGEMENT SOCIAL EST-IL LA NOUVELLE ARME ANTI-BRUIT ?

Charenton est la ville du Val-de-Marne la plus exposée au bruit. Les maires successifs ont longtemps cru régler ce problème en érigeant des immeubles de bureaux ou des hôtels en guise de barrière sonore, comme dans les quartiers de Bercy ou de Port aux lions. Tolérons ce moindre mal s'il permet de protéger du bruit les résidents permanents. En revanche, lorsque ces bureaux sont transformés en habitations, cela pose un réel problème. C'est pourtant ce qui se passe en ce moment le long de l'autoroute avec la réhabilitation des immeubles de bureaux du Quai des carrières en logements sociaux. Le contexte de crise du logement ne peut pas tout excuser. S'il n'existe pas d'autres lieux pour installer les nombreux demandeurs de logements, il faut alors sérieusement réfléchir à mettre en place des protections phoniques. Ce n'est malheureusement que le long de l'autoroute ou des voies ferrées que l'on trouve les logements sociaux et ceci, sans la moindre protection.

Il n'existe pas de maire qui d'un côté saurait mobiliser les promoteurs immobiliers pour construire des logements de luxe le long du bois de Vincennes et d'un autre côté ne saurait pas trouver les moyens de cette même mobilisation pour aménager des protections contre le bruit de l'autoroute ou des voies ferrées. Non, tout est une question de volonté politique et celle-ci est absente à Charenton !



*Gilles-Maurice Bellaïche,
Conseiller régional,
Alison Uddin
et Loïc Rambaud.*

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" ALLOCATIONS FAMILIALES : LE BUT CACHÉ DES LIBÉRAUX

La progressivité des allocations familiales est-elle une mesure de gauche ? Non : c'est un piège. Les 700 millions d'économies réalisées ne seront pas reversées aux plus démunis mais aux patrons qui, eux, vont bénéficier de 3,8 milliards d'euros d'allègements. Pire encore, cette mesure vise à saper le principe d'universalité sur lequel repose la Sécurité Sociale, création du Conseil National de la Résistance en 1945. La Sécu est financée en proportion des revenus par les cotisations sociales et par la CSG. Mais elle bénéficie à tous, riches et pauvres. Or, les libéraux ont besoin de faire sauter le verrou de l'universalité afin d'ouvrir le secteur de la santé à la concurrence. C'est le but caché de cette prétendue mesure de justice sociale. C'est à cette stratégie qu'il faut s'opposer.

Pour en savoir plus, notre blog : pourcharenton.blogspot.fr/



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION" "I HAVE A DREAM"

L'histoire a montré que ce qui un jour est un rêve devient réalité. Le temps de la politique déclinée comme une affaire de tactiques est révolu, elle doit être au service d'un but élevé et fédérateur, il ne suffit plus de le dire mais bien de le VIVRE.

Le changement sociétal que nous vivons est une véritable lame de fond qui bouleverse nos vies, transformons le en une fantastique opportunité pour réinventer un nouveau rapport au vivant au lieu de maintenir les rigidités et les conservatismes qui nous paralysent.

Notre sort n'est jamais définitivement fixé. Qu'est ce qui peut tout faire basculer ? VOUS, NOUS, lorsqu'ensemble, nous décidons de faire face. Qui que l'on soit, nous détenons CHACUN UNE PART EGALE de l'Avenir.

L'Avenir n'est pas à prévoir mais à PERMETTRE ! C'est le vœu que je formule pour 2015.

POLICE MUNICIPALE

A partir de janvier, mise en place d'une brigade de nuit



Dans son numéro de décembre 1985, le Bulletin municipal annonçait la création d'une Police municipale à Charenton. Comptant alors deux agents, dont l'un d'entre eux est encore parmi les effectifs, ce service municipal avait, à l'époque, "un rôle essentiellement dissuasif et préventif et ne saurait être en aucune manière répressif" si ce n'est en matière d'infractions au code de la route. L'article consacré à la création de la police municipale s'achevait sur ces mots : "ce qui importe c'est de bien mesurer les tâches à accomplir et d'apprécier comment il y est fait face. La municipalité n'hésitera pas à compléter les effectifs pour assurer leur sécurité aux Charentonnais".

Un panel de missions toujours plus large

Près de 30 ans plus tard, après diverses réformes de la police nationale et des attentes des concitoyens toujours plus grandes, la police municipale de Charenton a vu ses effectifs et ses prérogatives bien évoluer.

Actuellement composée de **18 agents** parfaitement formés à cette mission spécifique et **8 agents de surveillance de la voie publique**, la police municipale est devenue essentielle pour assurer la quiétude des habitants de Charenton. Répression des crimes et délits, verbalisation des différentes atteintes à la tranquillité publique, assistance aux personnes, verbalisation des infractions au stationnement et au code de la route, surveillance aux abords des établissements scolaires et sécurisation des entrées et sorties d'école... la liste des missions qui sont aujourd'hui les siennes serait bien trop longue à établir.

A la demande de bon nombre d'habitants et en considération des délits commis durant la nuit, la Ville instaure en janvier une brigade de nuit au sein de sa Police municipale.

Ces missions sont régulièrement actualisées au fil des besoins constatés sur la ville et surtout des attentes formulées par les habitants. Pour le Maire, Jean-Marie Brétillon, cette brigade s'avère aujourd'hui nécessaire : "malgré les restrictions budgétaires qui sont les nôtres, la Ville ne lésinera jamais sur les moyens alloués à la sécurité des habitants. La police municipale remplit aujourd'hui davantage de missions que par le passé et il devenait logique qu'elle soit conduite à opérer à des horaires où la délinquance agit "

Des patrouilles jusqu'à 2h45

Il en est une qui, ces derniers mois, revenait régulièrement : la révision des horaires d'intervention des agents sur le territoire.

Effectivement, jusqu'à présent, la police municipale respectait des horaires compris entre 8h et 22h30 du lundi au samedi.

Cependant, eu égard aux délits constatés la nuit, la Ville, avec l'accord et le soutien du commissariat de police de Charenton, a souhaité répondre favorablement aux habitants qui demandaient une présence policière accrue.

C'est pourquoi, à partir du mois de janvier, une brigade de nuit va être instaurée au sein de la police municipale de Charenton. Constituée de **6 agents** pouvant recevoir ponctuellement du renfort, elle patrouillera sur le territoire **du lundi au samedi de 19h15 à 2h45**. Elle aura prioritairement pour missions d'intervenir en cas de :

- tapage et différends familiaux,
- incivilités diverses (rassemblements sur l'espace public ou parties communes des immeubles, par exemple)
- cambriolages,
- agressions,
- actes de délinquance routière (vitesse, consommation d'alcool ou de stupéfiants, ...).

Si vous avez besoin de faire intervenir la police municipale après 20h, vous pouvez la contacter au **06.20.29.00.12**. Afin de faciliter, dans l'urgence parfois, cette démarche, nous vous conseillons vivement d'enregistrer ce numéro en appel abrégé sur votre téléphone.

Police municipale 8, Place Henri d'Astier de la Vigerie. Tél. 01.43.68.02.93 (du lundi au samedi de 8h à 20h) et 06.20.29.00.12 ■

VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ Soyez vigilants !

La police municipale vous informe que des escrocs tentent de s'introduire au domicile des personnes âgées par ruse et sous une fausse qualité, en se présentant en bleu de travail et en se faisant passer pour des artisans missionnés par le syndic de leur immeuble.

Ils tentent alors de gagner la confiance de leurs futures victimes pour détourner leur attention et commettre leur larcin. **Soyez très vigilants !** Les services de police et la Mairie vous conseillent de ne pas ouvrir votre porte à n'importe qui, **de demander systématiquement aux professionnels qui se présenteraient chez vous de montrer leur carte professionnelle. N'hésitez pas, en cas de doute, à contacter la Police Municipale au 06.20.29.00.12 du lundi au vendredi de 8h à 22h30, la Mairie de Charenton (01.46.76.46.76) et le Commissariat de Police (01.43.53.61.20).** ■

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Raphaël FARNAULT	Martin THEVENY
Ilyes BELAÏD	Lina DOUVIL
June PRIMO	Emy GUÉGAN
Alix BÉGASSAT-GUINARD	Adam AMRANI MARQUES
Emma DE PAZ	Lucas RASO
Sofia RIBOULET	Elyana HOUMADI M'BAMBAOMA
Louise CREPEL FOURMAUT	Nicolas SOULIER
Augustin VANLAER	Wahel DAHAUKI
Lior ATTIA	Rachel ATTAL
Clément IACONELLI	Eliot MBOMEKALLÉ
Flore ALBERT	Sacha MERCIER
Cyrus AZOULAY	Rafael BERARDI
Ioan MONTEIRO MAUREL	Lili GARREAU-TURPIN
Thomas DE BAILLIENCOURT DIT COURCOL	Stènn ROBERT
Olivia ARCHAMBAULT	Jackie KHAYAT
	Léona MARÉCHAL
	Sasha BRUNET

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Sandrine FRYBOURG et Boris BEAUVAIS
Aihong SHI et Stéphane TISSELIN
Joanna MARCIANO et David BELLAICHE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Gilberte ROBERT veuve VALTER
Jacques POMPIGNAC Pierre DULAC Mariam SCHAPIRA épouse FELSTEIN Dorothee REINER veuve ALBORELLI Jacqueline DALIDET veuve BUENO Jean BRIFFAULT Paulette PONS veuve MEUNIER Paulette RENARD Paulette LABAU veuve VRÉVIN Anna SOKOL veuve SIGELLE Sigisbert GUETZ

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

Les jeunes garçons et filles nés en décembre 1998 : de décembre 2014 à mars 2015

- Ceux nés en Janvier 1999 : de janvier 2015 à avril 2015.
- Ceux nés en Février 1999 : de février 2015 à mai 2015.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous

permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h15
Permanence le samedi de 8h30 à 11h45 au 7 rue Gabriel Péri.

Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93, via le site de la ville www.charenton.fr ou encore par mail : cmag@charenton.fr

FACTURES D'EAU

Des aides existent

Le 26 janvier 2011, Christian Cambon faisait adopter par le Sénat la loi "solidarité" qui propose un dispositif permettant aux collectivités locales, ainsi qu'aux opérateurs des services publics d'eau potable et d'assainissement, d'aider les familles en difficulté à payer leur facture d'eau.

C'est dans ce cadre que le Sedif et Véolia, en lien étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton et le Conseil général, proposent depuis plusieurs années aux Charentonnais rencontrant un problème pécuniaire passager ou des difficultés financières plus sérieuses, le dispositif "Eau Solidaire".

Pour en bénéficier, il suffit de s'adresser au C.C.A.S. où il est possible d'obtenir toutes les explications nécessaires et où la situation de chaque demandeur sera étudiée.

Il existe deux types d'aide :



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
dehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaud@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccar@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr

Pour les abonnés, "l'Aide eau solidaire" qui permet aux demandeurs d'être aidés pour régler une partie de leur facture d'eau. Dans ce cas, c'est le C.C.A.S. qui instruit le dossier et détermine l'aide financière apportée.

Pour les personnes payant l'eau dans leurs charges, la constitution d'un dossier FSH (Fonds de solidarité habitat). Le FSH accorde, en effet, des aides financières pour permettre aux personnes démunies d'accéder à un logement ou de s'y maintenir. Les aides sont, à présent, étendues aux impayés d'eau, d'électricité, de gaz et de téléphonie. Le demandeur pourra requérir l'aide du C.C.A.S pour constituer son dossier ; dossier qui sera ensuite instruit par les services du Conseil général.

Ces aides existent pour vous soutenir et éviter que la situation ne s'enlise ou n'empire. **N'attendez donc pas la coupure d'eau pour vous manifester.** En effet, le service de l'eau est maintenu à votre domicile dès que Veolia Eau d'Ile-de-France est saisi de votre demande d'aide auprès du C.C.A.S. **Renseignements au 01.45.18.36.44.**



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 7 décembre

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice • Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 14 décembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe • Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 21 décembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe • Tél. 01.49.77.56.56

• Jeudi 25 décembre

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo • Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 28 décembre

Pharmacie KEM CHHOUEN
46, avenue de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice • Tél. 01.43.68.20.33

• Jeudi 1er janvier

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc • Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 4 janvier

Pharmacie du Marché
68 bis, rue de Paris • Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 11 janvier

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle • Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 18 janvier

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice • Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 25 janvier

Pharmacie KEULEYAN
67, rue de Paris • Tél. 01.43.78.78.09

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville **le jeudi 11 décembre à 19h.**

Conseil communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à l'Hôtel de Ville de Charenton **le mercredi 17 décembre à 19h.**

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **le lundi 22 décembre à partir de 19h.**



JEAN-MARIE BRÉTILLON, Maire de Charenton-le-Pont
LE CONSEIL MUNICIPAL et **LES CHARENTONNAIS**

vous présentent leurs



Meilleurs



Vœux 2015

Charentonnais, de génération en génération

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE